

DEC151549DR10

Décision portant nomination de Madame Cathie Royer aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPS3156 intitulée Centre de neurochimie

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC122898DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPS3156 intitulée Centre de neurochimie et nommant Madame Marie-France Bader en qualité de directrice ;

Considérant que Madame Cathie Royer a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS du 20 au 22 mai 2008 et du 3 au 5 juin 2008,

DECIDE :

Article 1^{er} : Madame Cathie Royer est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPS3156 intitulée Centre de neurochimie, à compter du 1^{er} juillet 2015.

Madame Cathie Royer exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Cathie Royer est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 6 juillet 2015

La directrice de l'unité
Marie-France Bader

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie